



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

rémunérations

Question au Gouvernement n° 3165

Texte de la question

RÉMUNÉRATIONS DES EMPLOYÉS DE LA GRANDE DISTRIBUTION

M. le président. La parole est à M. Henri Jibrayel, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Henri Jibrayel. Avant de poser ma question, je voudrais rassurer M. Meunier, en lui faisant part de la circulaire que le ministre de l'intérieur a envoyée aux préfets le 10 janvier dernier, par laquelle les préfets sont invités à transmettre les fichiers électoraux aux partis qui prennent l'initiative d'élections primaires (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC*), sachant que la question de la destruction des fichiers a été vue avec la CNIL.

J'invite donc les députés de la majorité à la patience : qu'ils persévèrent dans leur politique et, dans un an, ils pourront adresser leurs questions à un gouvernement de gauche ! (*Applaudissements et rires sur les bancs du groupe SRC.*)

Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

La semaine dernière, les hôtesse de caisse de Carrefour se sont mises en grève pour protester contre leurs conditions de travail, la précarité de leur contrat d'embauche ou encore leur situation salariale. Elles se faisaient ainsi les porte-parole de toute une profession.

Aujourd'hui, le métier d'hôtesse de caisse disparaît peu à peu, au profit des automates et au détriment du service rendu à la clientèle. Ces femmes et ces hommes que nous croisons chaque jour vivent des conditions de travail insupportables, avec des horaires découpés et redécoupés, difficilement compatibles avec une vie de famille. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.*) Leur salaire dépasse rarement le SMIC, pendant que les actionnaires de ce grand groupe comptent leurs gains en milliards.

Monsieur le Premier ministre, vous qui n'hésitez pas à venir au secours des banques, vous qui vous penchez régulièrement au chevet des plus riches, vous avez aujourd'hui la possibilité d'intervenir fortement en faveur de ces femmes et de ces hommes. Alors que demain s'ouvrent des négociations salariales avec la direction, il est clair que l'augmentation qui leur est proposée - 1 % en mars et 1 % en octobre - est totalement ridicule et méprisante à leur égard. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*) Allez-vous, oui ou non, monsieur le Premier ministre, imposer à la direction de Carrefour qu'elle prenne en considération les revendications des hôtesse de caisse ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et sur plusieurs bancs du groupe GDR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé.

M. Xavier Bertrand, *ministre du travail, de l'emploi et de la santé*. Monsieur le député, la démagogie n'a jamais été une voie pour qui que ce soit (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*) - et votre déclaration en est l'exemple type : même quand il y a eu un gouvernement socialiste - et il faut remonter à loin -, ce n'est pas lui qui a fixé les salaires, notamment dans les entreprises. Soit vous ne le savez pas, et d'autres vous le diront, soit vous le savez, et cela s'appelle de la démagogie, monsieur le député socialiste. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.* - *Protestations sur les bancs du groupe SRC.*)

Vous n'avez rien fait.

M. Jean-Yves Le Bouillonnet. Cela fait neuf ans que vous êtes au pouvoir !

M. Xavier Bertrand, *ministre*. C'est notre majorité qui a décidé de mettre en oeuvre ce que l'on appelle la négociation annuelle obligatoire. Aujourd'hui, huit branches sur dix - ce n'était même pas cinq sur dix avant le début de ce quinquennat - distribuent des revenus supérieurs au SMIC.

M. Marcel Rogemont. C'est faux !

M. Xavier Bertrand, *ministre*. Vous n'avez rien dit non plus quand la justice a décidé que les temps de pause ne devaient pas être intégrés dans l'assiette de calcul du SMIC ; vous auriez dû le préciser pour être exhaustifs.

M. Philippe Plisson. Ce n'est pas grâce à vous !

M. Xavier Bertrand, *ministre*. Chaque fois que nous avons voulu nous engager, vous avez été aux abonnés absents. Par exemple, quand nous avons décidé de revaloriser le pouvoir d'achat avec les heures supplémentaires, vous avez été farouchement contre. Quand nous avons voulu nous engager pour passer du temps partiel, bien souvent subi, à un temps complet, comme le font certaines grandes enseignes, vous avez été absents. Et quand cette majorité va s'engager pour un nouveau partage de la valeur afin que les salariés aient un avantage quand les dividendes augmentent, vous serez encore aux abonnés absents, parce qu'une chose seulement vous intéresse : la démagogie, même si elle a toujours été sanctionnée par les Français !
(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP et sur quelques bancs du groupe NC. - Exclamations sur les bancs du groupe SRC.)

Données clés

Auteur : [M. Henri Jibrayel](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3165

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 13 avril 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 13 avril 2011